
JOHANNESBURG – Session de travail de l'ALAC et des dirigeants régionaux - 1re partie

Lundi 26 juin 2017 – 09h15 à 10h15 JNB

ICANN59 | Johannesburg, Afrique du Sud

ALAN GREENBERG: S'il vous plait veuillez vous asseoir, nous allons commencer.

Merci.

Nous allons commencer cette réunion. Bienvenus à Johannesburg.

Cette réunion va être des plus intéressante parce que nous avons essayé de ramener au minimum le temps que nous allons consacrer aux parties administratives.

Il y a quelques séances qui vont porter sur des questions techniques et des questions politiques. Il y a une série de réunions qui vont avoir lieu comme des réunions intercommunautaires avec la communauté, et le personnel de l'ICANN va vous les présenter.

L'objectif ici est que tous ceux qui sont ici autour de la table puissent entendre parler de tous les problèmes liés aux commentaires que nous allons devoir faire dans les mois à venir sur les gTLD, sur l'IDS, sur les problèmes de confidentialité. Et c'est très important que tout le monde, et cela inclus tous les

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

membres d'ALAC, les leaders régionaux et les membres de nos ALS. Il est important donc que vous sachiez bien quels sont les problèmes, que vous connaissiez ces problèmes. Et je vous encourage dans ce sens à participer à toutes nos réunions, à y assister.

Il y a plusieurs créneaux horaires pour lesquels vous allez pouvoir choisir les réunions auxquelles vous allez devoir participer.

Mais n'oubliez pas qu'il y a des questions ici qui sont très importantes et que nous devons aborder ensemble.

Nous avons souvent des difficultés après les pauses à nous retrouver. Je vais vous demander de commencer à l'heure et de, lorsque nous avons des pauses café ou des pauses déjeuner, de revenir à l'heure, de tenir compte de l'heure.

Ensuite, au niveau administratif, nous avons une table qui est assez petite ici. Donc je vais demander que vous laissiez la priorité aux leaders régionaux et aux membres d'ALAC. Ensuite, s'il reste des places, vous pouvez les utiliser. Mais je veux m'assurer que tous les membres formels du groupe de leadership d'At-Large soient autour de cette table.

Ensuite, en termes de prise de parole, nous allons suivre l'Adobe Connect et nous allons voir les cartes qui sont levées dans la salle pour demander la parole.

Je demande aux personnes qui président la réunion d'être aidés par quelqu'un d'autre pour suivre un peu toutes les demandes de parole.

Ensuite, si vous ne participez pas à une des réunions auxquelles vous devriez participer, dites-le au personnel. On fait l'appel. Les membres d'ALAC, si vous ne venez pas à une réunion, essayez de nommer quelqu'un qui va vous représenter et de lui donner une procuration pour que cette personne puisse voter à votre place.

Des fois, nous pensons que nous n'allons pas voter et finalement les choses vont plus vite que prévu et nous devons voter.

Bien, il y a plusieurs ALS d'AFRALO qui sont avec nous autour de la table. Je vais partir sûrement avec eux parce qu'il y a maintenant une réunion d'AFRALO.

Est-ce qu'il y a quelque chose que j'aurais dû dire et que je n'ai pas dit Heidi ? Heidi me dit que je n'ai pas donné le nom de la salle où aura lieu d'AFRALO, c'est la salle Bill Gallagher. Voilà, maintenant c'est dit. La réunion d'AFRALO aura lieu dans la salle Bill Gallagher.

Est-ce que quelqu'un veut prendre la parole ?

MAUREEN HILYARD: Oui, merci Alan. Je voudrais dire qu'il y a plusieurs réunions qui ont lieu en même temps. Donc est-ce qu'il y a une manière d'avoir un suivi de ce qui se fait dans les autres salles, puisque plusieurs réunions importantes vont avoir lieu en même temps ?

ALAN GREENBERG: Excusez-moi, je n'ai pas entendu ce que vous avez dit, est-ce que vous pouvez répéter ?

MAUREEN HILYARD: Je voulais savoir s'il y avait une façon de compenser les réunions auxquelles nous ne pourrions pas participer et si l'on peut avoir un suivi de ce qui a été dit dans les autres séances auxquelles on n'a pas pu participer.

ALAN GREENBERG: Je pense que vous pouvez demander aux personnes qui auront assisté à ces réunions, mais je n'ai rien prévu. Je vais le faire de manière de manière informelle en tout cas pour ceux qui ne sont pas au courant.

Nous avons plusieurs personnes dans la salle qui sont des liaisons d'autres groupes. En général leur responsabilité est d'agir en tant que liaison, de jouer leur rôle de liaison et de nous

parler des thèmes qui ont été abordés dans les autres réunions et qui peuvent nous intéresser.

Bien, maintenant je vais vous quitter pour quelques minutes, et je vais aller participer à l'ouverture de la séance d'AFRALO, et je donne la parole à Léon Sanchez.

LEON SANCHEZ:

Merci beaucoup Alan. Comme Alan l'a dit, bienvenus à Johannesburg. Nous avons beaucoup de discussions politiques à réaliser au cours de cette réunion.

Comme vous le savez probablement, c'est la deuxième fois que nous avons une réunion de ce type, de ce format. Il s'agit d'une réunion politique et un forum politique. Et Alan a dit qu'il était important que nous participions à toutes les discussions et à toutes les sessions, à toutes les séances intercommunautaires qui vont avoir lieu pendant la semaine.

Donc nous allons pouvoir faire entendre notre voix et donner aussi la parole aux ALS pour que les ALS puissent participer aux discussions.

Bien, comme vous le savez, nous avons la réunion de participation de At-Large et de AFRALO qui a lieu maintenant, c'est pour ça qu'Alan nous a quittés. Quand Alan reviendra, j'irai moi-même à une réunion de ce même type dans mon cas.

Nous avons plusieurs séances aujourd'hui dans cette salle. Dans cette salle auront lieu nos réunions.

À 10h30, nous allons recevoir Sally Costerton. Nous allons parler avec l'équipe du GSR et du PRS. C'est toujours bien pour nous de les avoir. C'est un moment pour nous de leur dire, de parler un petit peu de ce qu'ils font puisque nous voulons leur dire ce qui est important pour nous, dans quel domaine nous pensons que nous avons besoin de leur aide, quelles sont les ALS qui ont besoin de certaines choses. Nous allons aussi parler des programmes de soutien comme CROPP, puisque la GSE est l'équipe chargée de la relation avec le secteur commercial au niveau mondial. Nous allons leur dire si nous avons besoin de davantage de soutien ou leur parler du soutien reçu.

Ensuite nous allons recevoir Jamie Hedlund et Bryan Schilling qui vont nous faire une présentation, et nous aurons une discussion sur la conformité des contractants et la protection des consommateurs. C'est des thèmes très importants, et donc je vous encourage à aborder les points qui, à votre avis, sont importants dans ce domaine.

Hier, nous avons eu... Il y a un problème d'écho. Hier nous avons eu l'équipe de révision des CCT, nous avons eu une réunion avec eux. Et c'est important de continuer les discussions pour la protection des consommateurs. C'est un thème très important

pour la communauté des utilisateurs finaux et la conformité contractuelle aussi est très importante pour les utilisateurs finaux.

Ensuite nous aurons la séance de renforcement de capacités. Nous allons parler du programme de mentorat d'AFRALO et nous parlerons du processus de développement de politiques.

Vous êtes bien sûr invités à participer à cette séance de renforcement de capacités.

Et nous aurons aussi une autre troisième séance de la journée, qui sera une séance de travail des leaders de ALAC et nous allons avoir une séance sur les préoccupations concernant l'intérêt public au niveau des gTLD. C'est Holly Raiche qui sera responsable de cette séance. Est-ce que vous voulez introduire un petit peu cette séance Holly ?

HOLLY RAICHE:

Comme Alan a dit, le groupe de travail sur les procédures ultérieures vient de finir son travail, nous aurons beaucoup de commentaires, de questions. Il y a une prise de conscience concernant les problèmes pour les utilisateurs finaux. Nous voulons savoir où est-ce que nous en sommes et c'est le moment, maintenant, de faire des commentaires aux groupes de travail qui ont participé à tout cela, pour que tout le monde sache ce

que nous avons fait, ce qui a été fait jusque là. Et c'est un bon point de départ pour le développement de politiques futures. Donc j'espère que vous serez tous là. Merci.

LEON SANCHEZ:

Merci Holly. Nous aurons ensuite une quinzaine de minutes de pauses, et ensuite nous aurons une discussion intercommunautaire sur les services d'annuaire, d'enregistrement des gTLD nouvelle génération. C'est une discussion très importante pour les utilisateurs finaux qui participent aussi, comme Alan l'a dit. Nous encourageons tout le monde à participer à cette séance et à donner votre avis.

Ensuite nous aurons la réception de l'hôte local, à 18 h 30. Je ne sais pas si le personnel sait déjà dans quelle salle cela va avoir lieu? Théoriquement c'est... Ici? Oui? C'est cela? Vous pouvez me le confirmer?

Bien, nous allons bientôt pouvoir vous confirmer dans quelle salle cela aura lieu.

Bien. Donc la réception locale va avoir lieu à Exhibition 1. Bien.

Demain, mardi, nous aurons... Oui Sébastien? Allez-y.

SEBASTIEN BACHOLET: Je voulais demander si on peut avoir accès à Adobe Connect, parce que tout le monde a des problèmes pour entrer dans la salle d'Adobe Connect. J'espère que ce problème va être réglé.

LEON SANCHEZ: Oui, tout le monde a des problèmes.

YESIM NAZLAR: Léon, merci. Je viens de voir avec notre équipe technique, il y a un problème concernant la connexion d'Adobe Connect, et ils sont en train d'essayer de résoudre ce problème. Donc c'est un problème général que tout le monde a avec Adobe Connect.

LEON SANCHEZ: Ce qui est encore plus grave, parce que l'on ne peut pas permettre aux participants à distance de se joindre à notre réunion. Donc nous allons demander à notre équipe technique de s'occuper de ce problème le plus rapidement possible. Merci Sébastien pour votre commentaire.

Donc demain nous aurons une autre séance de formation de renforcement de compétences pour AFRALO. Steve Sheng qui est le directeur de SSAC et de RSSAC sera là. Il va parler à la communauté AFRALO.

Et en même temps, nous aurons une séance du groupe de travail de l'académie qui sera présidé par Sandra Hoferichter, et on parlera de différents sujets comme NexGen. Il y aura plusieurs programmes qui seront présentés, des programmes qui vont exister dans le futur. Et en même temps nous aurons le forum intercommunautaire de la communauté habilitée qui va parler des amendements.

Et si vous n'appartenez pas au groupe de travail de l'académie ou si vous n'êtes pas une ALS d'AFRALO, vous êtes encouragé à participer à ce forum intercommunautaire de la communauté habilitée.

Vous savez que nous avons une consultation actuellement en cours sur les changements dans les statuts fondamentaux qui impliquent la création d'un comité, de nouveaux conseils, qui va s'occuper des procédures IRP. C'est quelque chose qui a été assumé par un comité jusqu'à maintenant qui propose de modifier les statuts constitutifs. Donc le conseil va nommer un comité qui va s'occuper de cela et ce forum va nous permettre d'en savoir un petit peu plus sur tous ces thèmes.

Il a été établi que les changements dans les statuts constitutifs pourraient être simples et ne seraient pas dangereux. Mais il y a quand même beaucoup de questions auxquels nous devons

répondre avant que la communauté habilitée puisse signer et accepter ces changements.

Je vois que Sébastien Bachelet demande la parole. Allez-y Sébastien.

SEBASTIEN BACHOLET: Merci Léon. Je voulais savoir si on aura le temps au cours de cette réunion de discuter des problèmes, et si nous aurons le temps de discuter de ces problèmes avant la réunion qui a lieu demain matin.

LEON SANCHEZ: Je pense qu'on peut trouver, oui, un moment pour discuter de ces problèmes. On va avoir plusieurs séances pendant la journée sur différents thèmes. On peut essayer de parler, d'aborder cette question. Si ce n'est pas le cas, j'encouragerais les discussions sur ce thème pendant cette séance.

Donc je vais essayer d'accélérer un petit peu les autres activités pour qu'on ait le temps de discuter de cette question.

Nous allons continuer donc à voir les activités de mardi. Nous aurons la quatrième partie de la séance de travail des leaders régionaux et de l'ALAC qui aura lieu ici de nouveau. Nous allons parler de la révision d'At-Large et des prochaines étapes. Nous

allons voir quelle est la situation actuelle de cette révision. Et l'équipe responsable de la révision va se joindre à nous.

Nous n'avons pas de réunion conjointe avec le GAC. Et nous allons analyser la façon dont on peut permettre au GAC et ALAC de coopérer de manière plus efficace.

Et nous allons parler des procédures des nouveaux gTLD, puis de la coopération possible pour les régions mal desservies.

Ensuite, après la pause café, nous aurons un sous-comité sur la sensibilisation et la participation. C'est Dev qui va présider cette séance. Il y a un ordre du jour très chargé. Vous voyez qu'il y a beaucoup d'activités qui vont être effectuées au cours de cette réunion. Beaucoup d'activités donc.

Ensuite nous aurons la réunion des leaders régionaux d'At-Large. C'est une séance au cours de laquelle tous les leaders vont parler des différents problèmes en fonction de leur région.

Ensuite, à 15 h 15 nous aurons le GDPR et son impact potentiel et la recherche de solutions pratiques. Il s'agit d'une discussion intercommunautaire. Ensuite à 5 h, nous aurons la discussion du comité intercommunautaire sur les noms géographiques de premier niveau.

Ensuite il y aura la fête des 10 ans du programme de bourses. Donc une commémoration pour ces 10 ans qui aura lieu à 18 h

30 au 4^{ième} étage, dans le foyer. Je crois que ça va être important d'y participer puisque cela nous concerne tous.

Ensuite vendredi nous commençons à 8 h pour ceux qui veulent participer à la séance de renforcement de capacités pour AFRALO. C'est une séance importante pour les nouveaux arrivants et pour tout le monde aussi, pour tous ceux qui sont intéressés et qui veulent savoir comment la communauté habilitée va fonctionner. Cette session va parler de communauté habilitée, et je vous encourage à y participer si ça vous intéresse, si vous voulez savoir quels sont les nouveaux pouvoirs que les statuts vont fournir à la communauté.

Ensuite, il y aura l'assemblée générale d'AFRALO et d'At-Large, première partie. C'est un événement très important pour nos collègues d'AFRALO. Nous recevrons aussi l'équipe de technologie qui sera présidée par Dev et par Judith.

Ensuite C'est une séance aussi qui est très importante parce que cette équipe de travail de technologie d'At-Large a fait beaucoup de travail pour aider les utilisateurs finaux, la communauté d'At-Large. Je vous encourage à participer à cette réunion aussi.

Ensuite il y aura la deuxième partie de l'assemblée générale d'AFRALO. Cela sera surtout important pour les ALS d'AFRALO

qui vont participer à cette séance puisqu'on va parler de la révision des principes opérationnels d'AFRALO et du CROPP.

Ensuite, après cette réunion, il y aura à 13 h 30 une séance de travail des leaders de la région, la 5^{ième} partie. On va parler de l'utilisation malveillante des noms de domaine, on va recevoir Jonathan [Zuck] qui sera notre invité qui va nous parler du CCT et de l'équipe de révision du CCT. Et puis nous allons aussi recevoir Dave Piscitello qui est le vice-président de sécurité et le coordinateur d'ICT, ou des TIC qui va nous faire une présentation sur différents outils.

Ensuite, si vous voyez cet... Il y a un acronyme ici bizarre, TTFKAD, c'est un outil qui s'appelle DART, et le nom a été changé, on a modifié les lettres et on en train de réviser cet outil de reporting d'utilisation malveillante des domaines.

Ensuite on a une autre séance intercommunautaire qui est l'approche opérationnelle du plan opérationnel d'ICANN et du budget. Et ensuite à 5 heures nous aurons le groupe de travail d'intérêts publics d'At-Large qui sera modéré par Wolf Ludwig, et ensuite nous aurons une séance intercommunautaire intitulée : qui va établir les priorités de l'ICANN. Donc ceux qui vont assister à cette séance, c'est important. Parce que c'est important bien sûr de voir qui va établir ces priorités d'ICANN,

des différents points de vue en tant que communauté, en tant qu'organisation, du point de vue du conseil.

Ensuite nous aurons le Showcase d'AFRALO pour clore cette journée. Vous savez que c'est aussi une occasion importante pour nous de mieux comprendre et connaître la communauté d'AFRALO, voir ce qu'elle fait, les activités qu'elle réalise, quels sont ses intérêts, quels sont ces besoins. Il y aura un cocktail offert par AFRALO et un petit spectacle.

Et finalement, jeudi nous allons tenir une autre séance de renforcement de capacités qui aura lieu dans la salle 4 toujours, c'est la même salle. On va parler des services d'annuaire et d'enregistrement de nouvelle génération ; et Tijani va présider cette séance et on va parler des séminaires web, de renforcement de capacités et autres.

Ensuite, nous aurons notre première séance de conclusion avec les leaders régionaux et nous allons recevoir comme invité Goran Marby, David Olive, Patrik Fallstrom, Jim Galvin, Julie Hammer. Nous allons parler des problèmes de SSAC entre autres.

Ensuite il y aura les conclusions des activités d'AFRALO. Et cette réunion qui va inclure des discussions sur les thèmes importants d'EURALO, c'est bien ça ? Oui. Bien.

Et ensuite... Je vois que Sébastien demande la parole.

SEBASTIEN BACHOLET: Est-ce que vous pouvez corriger l'orthographe du président d'EURALO, c'est Leblond et pas Leblanc.

LEON SANCHEZ: Oui, il y a une petite erreur là.

Ensuite nous avons donc la séance de conclusion, la deuxième partie de la séance de conclusion des leaders régionaux d'ALAC. Nous allons parler de différents thèmes et nous allons recevoir Rinalia Abdul Rahim qui est notre liaison auprès du conseil et moi-même, nous allons participer tous les deux. Nous vous parlerons des différents défis qui existent dans le domaine de la communauté des utilisateurs finaux. Nous allons aussi discuter des problèmes de de-certification des ALS. Et nous commencerons les discussions sur la planification de l'ATLAS 3, qui est encore loin mais le temps passe vite, donc nous voulons commencer à parler de la planification de cette réunion.

Ensuite nous aurons la dernière discussion intercommunautaire qui va aborder, au cours d'une deuxième session, les noms géographiques de premiers niveaux selon différentes perspectives, et je pense que c'est aussi très important pour les utilisateurs finaux.

Et ensuite nous aurons le cocktail de clôture d'ICANN 59.

Donc cet ordre du jour sont les programmes de nos réunions de cette semaine.

Comme Sébastien l'a dit, ce sera aussi une bonne occasion pour discuter des problèmes concernant les statuts constitutifs et les changements qui vont être faits dans les statuts constitutifs fondamentaux. Nous voulons créer un nouveau comité du conseil qui va s'occuper des différentes procédures IRP. Il a été établi que le comité actuel, qui est le comité de la gouvernance a eu une charge de travail trop importante. Donc ce que le conseil propose, c'est que l'on crée un nouveau comité de façon à ce que la gouvernance s'occupe des problèmes de gouvernance et que ce nouveau comité s'occupe des différents problèmes liés au panel de révision indépendant, c'est-à-dire IRP.

Sébastien, est-ce que vous avez quelque chose à dire là-dessus ?

SEBASTIEN BACHOLET: Oui, merci beaucoup. J'ai plusieurs commentaires à faire. Le premier c'est que je sais que nous sommes dans le cadre, nous commençons à travailler dans le cadre de ces nouveaux statuts constitutifs et que cette discussion est importante. Mais je voudrais vous rappeler que le conseil, lorsque j'étais membre du conseil, a décidé de fermer certains comités du conseil, surtout

celui de la participation publique. J'étais tout à fait contre à l'époque, et j'aurais été très heureux que ce nouveau statut soit en place à l'époque parce qu'on aurait pu en discuter à cette époque-là, de manière plus approfondie.

Le deuxième problème, comme la décision d'avoir un officier, un responsable des plaintes. Au milieu de la piste de travail numéro 2, cette proposition me paraît un peu trop précoce. Si l'on regarde les discussions qui ont lieu à propos du bureau de l'ombudsman, on va peut-être devoir changer les statuts constitutifs et les règles du comité de gouvernance du conseil concernant cela. Et je sais ...

Excusez-moi... [Sonnerie de téléphone]... Il faut que j'arrête cette musique. Ha ces iPhones sont très complexes.

Désolé de cette interruption.

Donc je ne crois pas qu'il y aura un nombre très important maintenant. C'était le cas avec le nouveau programme des gTLD. Je crois que quand ça va revenir pour la prochaine des gTLD, il y aura beaucoup de travail mais peut-être pas beaucoup de dossiers de demandes. Donc pourquoi se presser ?

À mon avis, ça va tester la communauté habilitée, mais je crois qu'il est trop tôt. On aurait préféré avoir ce débat d'une manière plus globale dans le cadre de la piste de travail numéro 2. Et à ce

moment-là, si on change tous les statuts fondamentaux, là on le fait en une seule fois.

Donc voilà ce que je voulais vous dire ce matin. Merci beaucoup.

LEON SANCHEZ: Merci beaucoup Sébastien. Donc j'ai cru voir une autre main levée ? Non ? Glenn ? Oui vous avez la parole.

GLENN MCKNIGHT: Donc, en ce qui concerne le changement des statuts, nous avons tous un protocole d'accord au niveau des RALO. Donc il faut que l'on fasse une mise à jour de nos protocoles d'accords. Donc est-ce qu'il va y avoir un impact donc du changement ? Est-ce que ce changement de statut aura un impact sur les protocoles d'accord ?

LEON SANCHEZ: Donc, si je me rappelle bien, au CCWG, il n'y aura pas d'impact sur les protocoles d'accords actuels pour les RALO.

Donc si je ne me trompe pas, et je peux me tromper, pas d'impact sur les protocoles d'accord.

Parce que l'idée était que ces changements n'affecteraient pas la manière dont nous continuerons à travailler.

Et l'impact principal de ces changements de statuts sera sur le pouvoir des communautés et les communautés habilitées, responsabilisées, mais pas d'impact sur les protocoles d'accord.

Je vois que Holly veut prendre la parole, je la lui donne.

HOLLY RAICHE:

Donc j'écoutais partiellement, mais hier j'étais un petit peu endormie. Quel est le changement par rapport à l'ombudsman ? Parce que pour le moment, il est des limites très strictes de juridiction pour l'ombudsman. Donc quelle est la proposition ? Est-ce que c'est d'étendre la juridiction de l'ombudsman ou d'avoir un cadre de plaintes qui sera plus ou moins limité ?

LEON SANCHEZ:

Je ne crois pas qu'il y a encore de proposition concrète. Le CCWG a deux groupes de travail. Et il y a quelques propositions qui en émanent.

Mais j'aimerais donc donner la parole à Sébastien puisqu'il est le rapporteur d'un de ces groupes et je crois que Sébastien a plus de détails à nous donner, et une meilleure réponse à nous donner.

SEBASTIEN BACHOLET: Oui, merci Holly de la question. Je crois que nous devons avoir ce débat, mais il n'y a pas de proposition au jour d'aujourd'hui.

Ce que je sais, c'est que dans le sous-groupe pour l'ombudsman nous travaillons à des annonces et cela aura un impact sur les statuts. Et nous serons en mesure de vous donner une proposition d'ici peu à débattre.

Ce que je peux vous dire, c'est que nous obtenons simplement le rapport qui est publié sur l'internet, qui est un rapport externe, d'une analyse externe. Donc je ne sais pas si ça peut être mis sur Adobe si ça marche, sur la liste. Mais on n'en est pas encore à l'étape finale pour l'ombudsman.

Ce n'est pas encore quelque chose de sûr, mais il se peut qu'il y ait des modifications aux statuts.

Donc pour les nouvelles commissions du conseil, je ne veux pas prendre trop de temps aujourd'hui, mais si vous voulez avoir plus d'informations à ce sujet, sur l'ombudsman, je serais très heureux de vous en parler. Merci beaucoup.

LEON SANCHEZ: Oui, merci Sébastien de ces précisions, de cette mise à jour et de cette réponse à Holly. Alberto Sotto veut prendre la parole. Je la lui donne.

ALBERTO SOTO: Oui, bonjour. Donc avec Sébastien nous faisons partie de ce groupe de travail. Au sujet du protocole d'accords, je ne sais pas s'il va y avoir des changements plus tard ça, ça va dépendre des résultats de la révision de At-Large. Pourquoi? Parce qu'en théorie les ALS n'existeront plus et il y aura un membre de l'ALS qui deviendra un membre individuel. Donc je ne veux pas dire qu'il n'y aura pas de changements à l'avenir, si nous mettons en œuvre les recommandations qui ont été suggérées par ITEMS. Merci.

LEON SANCHEZ: Donc il est important de mentionner ce qu'à dit Glenn au sujet des protocoles d'accords. Quelles que soient les conséquences de la révision pour les statuts et pour les protocoles d'accord.

Comme je l'ai dit à Glenn déjà, il n'y aura pas un impact sur les protocoles d'accords qui ont été signés. Mais il faut attendre, c'est encore trop tôt pour tout savoir. On doit attendre la mise en œuvre de la révision.

Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un processus et que tout n'est pas terminé. Donc il y a l'équipe de révision qui a déjà publié un rapport final, et nous devons continuer ce processus de révision avec des commissions, commissions du conseil

d'administration, recommandations de la commission du conseil d'administration et ainsi de suite. Et si je le comprends bien, à ce moment-là, l'ALAC et la communauté At-Large ont la possibilité d'avoir des interactions avec le conseil d'administration et de trouver la meilleure manière de mettre en œuvre les recommandations du rapport d'analyse et de révision d'At-Large.

Donc ça ne va pas être mis en place exactement comme l'équipe d'analyse et de révision l'a effectué. Il y aura tout un travail d'évaluation et cela sera à la période de mise en œuvre. Et si nous décidons que la structure des ALS est fortement modifiée, tel qu'on en parle pour le moment dans le rapport, et bien à ce moment-là cela aura un impact sur les protocoles d'accord. Et ça, ça proviendra donc du travail joint de ces commissions. Donc la communauté d'At-Large devra faire de son mieux.

HUMBERTO CARRASCO: Je continue donc en espagnol.

Pour conclure, si je comprends bien ce processus de révision avec ITEMS, on parle de la faisabilité. Faisabilité du rapport de révision de ITEMS. Donc il y aura une décision qui sera prise sur les modifications qui seront adoptées pour la structure At-Large. Et il y a donc tout un calendrier.

Et je crois qu'il y aura des changements qui seront mis en œuvre.
Et nous sommes d'accord sur certains des changements.

Donc cela aura un impact pour les RALO me semble-t-il.

LEON SANCHEZ:

Je ne sais pas exactement quel est notre calendrier, mais j'aimerais vous rappeler que Rinalia va venir nous voir. Et c'est la personne qui sera à la tête de la commission sur la révision du rapport. Et je crois ce sera mieux de faire ça le plus tôt possible. Rinalia fait partie de cette commission. Il faudra donc lui en parler. Elle connaît bien les besoins de la communauté At-Large. Et elle sera en mesure de nous aider de la meilleure manière possible.

Je crois que Holly veut prendre la parole. Holly ?

HOLLY RAICHE:

Oui, pour soutenir ce qui vient d'être dit, lorsque l'on parle du groupe qui va se réunir demain sur la révision de At-Large, ce que l'on va faire, c'est mettre en place un calendrier pour toutes les modifications.

C'est en effet un processus. Je ne vais pas rentrer dans les détails, mais un processus pour voir notre réponse sur la base du rapport final qui a été donné au conseil d'administration. Et

je crois que c'est à ce moment qu'on va régler certains de ces problèmes.

LEON SANCHEZ:

Merci beaucoup Holly. Merci beaucoup d'avoir clarifié tout cela. Je crois que beaucoup d'entre nous avons ces questions de calendrier. Et merci donc de nous indiquer que vous allez travailler avec le groupe de révision demain.

D'autres questions sur ce processus ? Sébastien veut reprendre la parole ?

SEBASTIEN BACHOLET:

Je vais travailler en espagnol.

Donc pour ceux qui parlent de la révision d'At-Large, lorsqu'on ouvre une porte, on parle de tous les objectifs. Et là nous avons des objectifs.

Lorsque l'on parle des changements des statuts par le conseil d'administration et des engagements du conseil d'administration, pourquoi est-ce qu'on en parle maintenant ? Je sais qu'il y a d'autres points importants qui sont associés aux changements des statuts et qui sont en rapport avec ALAC et At-Large. Je crois qu'on parlera de cela quand on parlera de la

révision. On aura le temps d'en parler lorsqu'on abordera la révision.

Ici, il me semble qu'on n'a pas beaucoup de temps pour parler des communautés habilitées. Donc qu'est-ce qu'on va dire au représentant ALAC ? Qu'est-ce qu'on va dire à la communauté habilitée ? C'est ça les problèmes qui se posent et il faudrait en parler maintenant me semble-t-il.

LEON SANCHEZ:

Et bien je crois que nous voulions donner quelques réponses aujourd'hui quand même. Donc n'oubliez pas que nous sommes là pour approuver des changements dans les statuts fondamentaux.

Donc, d'un point de vu assez large, il est nécessaire d'avoir plus de détails sur la charte de ces nouvelles commissions. Et j'aimerais en savoir plus et avoir plus de détail sur l'envergure de cette commission. Même si l'on sait déjà que cette commission va s'occuper de processus, il faut connaître toutes les fonctions de cette commission.

Mais ce qui m'inquiète le plus, c'est qui fera partie de cette commission et pourquoi. Parce que la proposition est basée sur un travail excessif pour la commission gouvernance. Donc si ça va être les mêmes membres pour la commission IRP et pour la

commission de gouvernance, et bien là, il me semble qu'il n'y a pas de justification pour la création d'une nouvelle commission.

Donc ça il faut qu'on en parle demain, et il faut que l'on sache s'il y aura des restrictions lors de la création et de l'effectif de ces commissions. Cela nous permettra donc de mieux distribuer la charge de travail d'une manière plus appropriée entre les membres du conseil d'administration.

Monsieur Alan Greenberg est revenu dans la salle, je vais lui redonner la parole.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Donc Léon a abordé beaucoup de points que je voulais aborder.

On planifie d'approuver cela, mais nous avons quelques inquiétudes. Donc est-ce que l'on va gérer nos inquiétudes ? Est-ce que le conseil d'administration va véritablement prendre cela en compte ? On n'a aucune assurance de cela. Parce que les conseils d'administration à l'avenir feront ce qu'ils veulent.

Et ceci dit, le processus formel pour la communauté habilitée, c'est d'avoir – il y aura un forum d'ailleurs là-dessus cette semaine, et nous aurons cette réunion, et en fait c'est quelque chose qui va être abordé pendant toute la semaine. Et vraiment on n'a pas le droit de prendre une décision formelle ou de voter

par rapport aux nouveaux statuts avant la clôture de cette réunion. On peut simplement l'aborder durant les séances.

Donc il faut voir s'il y a des raisons pour lesquelles, des raisons assez importantes, des inquiétudes assez importantes pour ne pas ratifier ces statuts.

Léon a soulevé des inquiétudes, je crois que ça doit être quelque chose dont le conseil d'administration est au courant. Mais il y a des recommandations que l'on peut faire et pour le moment, ce n'est pas dans les statuts.

Donc c'est un petit peu un coup du destin que cela se retrouve dans les statuts. Donc personnellement, je suis très intéressé par les questions que l'on doit soulever, par les points de vue que vous avez, par les raisonnements que vous pouvez fournir. Est-ce que vous avez quelque chose qui justifierait que l'on ne ratifie pas ces nouveaux statuts ? Ça c'est très important et merci de me le faire savoir.

LEON SANCHEZ:

Merci Alan. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Sébastien ?

SEBASTIEN BACHOLET:

Oui, je suis vraiment désolé monsieur le président d'ALAC, mais vous n'étiez pas là au début du débat. Et lorsqu'on a commencé

à parler du débat, moi j'ai parlé d'un problème. Et si vous voulez savoir ce qui a été débattu, il faut que vous demandiez d'abord ce qui a été débattu parce que vous n'étiez pas là. Je suis désolé de vous dire, Monsieur, que vous répondez à Léon, mais pas à moi.

Donc, j'ai soulevé des points et je peux me répéter, mais ça c'est un petit peu une perte de temps pour tout le monde.

Oui, je pense que j'ai soulevé des raisons pour ne pas approuver maintenant ces statuts et je ne sais pas si mes collègues sont d'accords avec moi, ils peuvent tout à fait dire qu'ils ne sont pas d'accord, mais s'il vous plaît, écoutez ce qui a été dit pendant ces séances, ça doit être géré. Je serais très heureux de me répéter.

LEON SANCHEZ: Alan ?

ALAN GREENBERG: Oui, je ne vais pas vous demander de me répéter, mais répétez-le pour moi. Je suis désolé d'avoir dû partir dans une autre réunion.

SEBASTIEN BACHOLET: Donc, la question que nous avons devant nous est la suivante. Nous avons une proposition du conseil d'administration au milieu du débat sur la piste de travail numéro 2, c'est à trait à la création d'un bureau des plaintes. Ça c'est dans le cadre de l'évolution du rôle de l'ombudsman et tout ça. Donc on doit prendre cela en compte dans la piste de travail numéro 2.

Donc on n'est pas pressé pour prendre ce changement. Parce qu'il y a des personnes qui ne sont pas satisfaites. Et ça, ça a trait à la prochaine série des gTLD qui n'arrivent pas tout de suite.

Donc nous avons une commission de gouvernance qui peut changer, également dans le cadre de la piste de travail numéro 2. Et là il pourrait y avoir une évolution du rôle de la commission de gouvernance du conseil d'administration par rapport à l'ombudsman.

Donc lorsque la piste de travail numéro 2 aura remis son rapport, la seule chose qui serait positive c'est qu'on a une idée du travail qui sera celui de l'ombudsman. Mais ça, ce n'est pas pressé.

Mais, par contre, s'il y a un changement par rapport à ces propositions, on reçoit la révision du bureau de l'ombudsman, ça c'est nouveau. Et c'est pour cela que je demande si on ne

peut pas attendre d'obtenir ces changements proposés par le conseil d'administration.

LEON SANCHEZ: Merci Sébastien. Comme l'a dit Alan, on aura le temps de discuter de cela lors d'autres séances. Mais là nous avons la possibilité d'avancer un petit peu plus dans notre travail, donc j'aimerais redonner la présidence de la séance à Alan Greenberg. Je vous remercie de votre participation.

Alan, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Où en sommes-nous au niveau de l'ordre du jour ?

HEIDI ULLRICH: Nous sommes maintenant au programme de communication des ALS. Et nous aurons le nouveau programme des services bureaux d'enregistrement à la suite de cela.

ALAN GREENBERG: Oui. Un résumé très bref d'un domaine dans lequel nous avons eu déjà beaucoup de débats lors de réunions antérieures. Et en raison de la révision d'At-Large et d'autres problèmes on n'a pas beaucoup bougé.

Mais vous vous rappelez qu'on a beaucoup débattu cette dernière année sur ce que nous pouvions faire pour que les ALS comprennent leurs obligations et comment on peut suivre leur travail.

Donc on veut s'assurer que les ALS soient des entités qui fonctionnent bien dans At-Large et qui contribuent donc aux processus de développement des politiques.

Nous avons un problème de communication, c'est comme cela que nous l'appelons. Nous voulons envoyer des informations aux ALS, et lorsque je dis des ALS, je ne dis pas seulement aux représentants des ALS mais je veux m'assurer que les ALS soient au courant, soient formées et informées et participent d'une manière active.

Nous avons fait une demande budgétaire pour qu'il y ait des déplacements possibles pour que plus de personnes puissent se rendre aux réunions de l'ICANN, et nous avons obtenu l'approbation pour plusieurs déplacements en 2018, donc à partir du printemps prochain. Et nous devons avoir des critères, des critères pour cela, des critères de sélection pour la participation à ces déplacements. La participation aux téléconférences, aux activités At-Large et autres vont compter. Mais bon, ça va mettre simplement le nombre de réunions auxquelles vous avez déjà participé, et téléconférences

également. Parce que ce n'est pas obligatoirement une participation très active. Mais dans les mois à venir, nous avons besoin de critères, de développements de critères pour, par exemple nous avons une liste pour la réunion d'Abu Dhabi. Après Abu Dhabi, nous allons faire une liste pour la réunion suivante. Donc très tôt dans le processus, nous avons besoin de faire une sélection et nous devons nous préparer à cela.

Donc la participation des ALS est un point important. Et, autour de cette table, nous allons devoir beaucoup y travailler.

Donc on ne savait si on allait obtenir plus de déplacements possibles. Il faut démontrer que nous utilisons à bon escient ces voyages qui sont donc payés pour certains membres des ALS.

Donc je ne sais pas s'il y a des personnes qui ont des questions à ce niveau, mais c'est donc un travail que l'on va lancer dès après cette réunion.

Plusieurs personnes pourront donc y travailler. Alberto ?

ALBERTO SOTO:

Et bien j'ai une suggestion. Les RALO doivent commencer à communiquer cela. Par exemple la nomination de Carlton, de Aida d'Uruguay. Il faut que les personnes soient bien au courant.

ALAN GREENBERG:

Oui. Clairement, nous avons parfois eu la possibilité d'avoir des voyages supplémentaires et d'assurer le déplacement d'autres personnes. Mais ce n'est pas seulement quelque chose d'interne dont nous avons besoin actuellement. C'est documenter véritablement les avantages et les points positifs du déplacement de ces personnes.

Il faut que l'on formalise cela. Et ça va être à nous de démontrer que l'on est capable de bien le réaliser, de bien l'effectuer si l'on veut que cela continue.

Donc le dernier point que je vais mentionner, en ce qui concerne le WHOIS, il y a beaucoup, beaucoup de choses qui se passent dans ce domaine.

Il y a un PDP, il y aura des séances qui vont se dérouler ici même dans cette réunion de Johannesburg, et il y a de nouvelles lois de respect de la vie privée en Europe, dans les pays européens. C'est des règles qui ne sont pas si différentes que cela, mais les pénalités sont fortes, différentes, et sont beaucoup plus élevées.

Donc pour les registres et bureaux d'enregistrement, pour les parties tierces, la responsabilité civile peut être engagée.

Donc nous allons nous réunir avec certaines personnes qui participent donc aux débats. Et lorsque l'on parle de respect de la vie privée, si ce n'était pas un de vos thèmes préférés, je crois

qu'il faut que vous écoutiez très attentivement parce que c'est quelque chose dont on va beaucoup, beaucoup parler dans les mois à venir.

At-Large n'a pas le privilège ou l'avantage de dire simplement : la vie privée est extrêmement importante et son respect est essentiel. Nous avons un autre point de vue, une autre perspective sur les choses.

Les informations que l'on veut garder privées, comment peuvent-elles parfois être utilisées pour s'assurer que notre internet est sûr à l'utilisation, et que l'on n'a pas d'hameçonnage, que l'on ne reçoit pas de spam, qu'il n'y a pas d'activités illicites.

Donc il faut que l'on trouve l'équilibre entre le respect de la vie privée et l'accès à l'information. Donc il n'y a pas de réponse facile.

Donc je crois que beaucoup de personnes doivent s'engager et participer à ce débat.

Donc voilà ce que je voulais vous dire à ce sujet qui va devenir de plus en plus important à l'ICANN et donc nous devons tous y réfléchir et proposer des idées pour avoir des débats utiles.

Et c'est tout ce que je voulais dire sur ces points. Je crois que nous avons déjà dépassé le temps imparti.

Nous allons avoir une pause café et nous retrouver dans 10 minutes, on se retrouve dans 10 minutes, le café nous attend à la sortie de cette salle.

Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]